

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2025
ET DES RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

AGGLOMÉRATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
ET
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

AVIS PUBLIC est donné que la trésorière de la Ville déposera, lors des séances du conseil d'agglomération et du conseil municipal, qui se tiendront le 25 août 2026 à compter de 19 heures à la salle de la Place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts, les rapports financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, les rapports du vérificateur externe ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 19 août 2026

Sandrine Malenfant, greffière adjointe